

POSTULAT

A quand des patrouilleurs à Bussigny ?

La densification de notre commune accroît de jour en jour le nombre des nouveaux citoyens qui vivent, travaillent et se déplacent à Bussigny. Si l'on peut se réjouir de la dynamique importante de notre cité, on doit cependant constater qu'elle va de pair avec une augmentation de la circulation routière.

Pour se rendre à l'école, un nombre important d'enfants circulent à pied dans Bussigny, sans toutefois que leur trajet soit sécurisé au maximum lorsqu'ils traversent la route. Or, d'autres communes voisines disposent d'un service de patrouilleurs alors même qu'elles sont moins importantes en termes de population.

A Penthaz, par exemple, c'est suite à un accident de la circulation qui a blessé gravement un enfant que les autorités communales ont décidé d'organiser un tel service. Il semblerait prudent de prendre les devants, avant qu'une telle catastrophe n'assombrisse le ciel de notre commune.

C'est pourquoi j'invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place, dans les meilleurs délais, un service de patrouilleurs scolaires à l'entrée et à la sortie des classes.

Muriel Katz, PSIG

Bussigny, 4 septembre 2018